



Lausanne, 12 mai 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE

Violencequefaire.ch: un site internet pour sortir du silence

Madame, Monsieur,

Plus de quarante cas de femmes décédées en Suisse sous les coups de leur partenaire ont été relatés par les médias en 2005 d'après un décompte d'Amnesty International. Plus généralement, une femme sur cinq dans notre pays est maltraitée physiquement ou sexuellement par un conjoint au cours de sa vie, et deux sur cinq le sont psychologiquement.

La violence au sein du couple est un phénomène grave et répandu qui nécessite un dispositif efficace de mesures coordonnées pour le combattre. Pour compléter l'offre de services existante, **un site internet interactif, www.violencequefaire.ch, est mis en ligne ce vendredi 12 mai.**

Ce site s'adresse à quatre publics: victimes, auteurs de violence, professionnel-le-s et entourage, ainsi que les jeunes. Il offre un accès immédiat à des informations pointues, à des conseils et aux adresses utiles en matière de violence conjugale. La plus-value de violencequefaire.ch réside dans l'interactivité proposée sur le site: les victimes et les auteurs de violence ont la possibilité de confier anonymement leur situation et de poser les questions qui les préoccupent. Des professionnel-le-s des services spécialisés dans la violence au sein du couple les écoutent et leur répondent en ligne dans un délai de trois jours ouvrables.

Pour les victimes et les auteurs de violence, rompre le silence et l'isolement est une première étape indispensable afin de stopper la spirale de la violence. Internet, avec l'anonymat qu'il permet, est un média approprié pour faciliter ce premier pas souvent difficile et mettre des ressources à leur disposition.

On trouve également sur ce site un forum de discussion permettant aux victimes de violence de dialoguer et de partager leur vécu, des témoignages et des fiches pratiques. Des tests interactifs sont encore proposés aux internautes, leur permettant notamment d'évaluer leur situation ou de vérifier leurs connaissances sur la violence dans le couple.

Avec ce nouvel outil, qui vient compléter l'offre de services existante, l'objectif est de prendre en charge les situations le plus tôt possible pour permettre que les personnes concernées soient rapidement orientées vers les services d'aide spécialisés.

A l'origine de ce site, géré par l'association romande *Vivre sans violence* qui regroupe les institutions romandes actives dans le domaine de la violence conjugale, se trouvent trois services vaudois qui oeuvrent à la prévention de la violence conjugale: le Centre d'accueil MalleyPrairie, le service Violence et Famille et le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'Etat de Vaud (BEFH).

Renseignements supplémentaires
Stéphanie Siggen, Présidente de l'association
Coresponsable du projet, BEFH
021 316 61 24 ou 078 876 76 50

Supports visuels et dossier de presse
www.vivresansviolence.ch

Stéphanie Apothéloz
Coresponsable du projet, BEFH
021 316 61 24 ou 078 736 02 58